

**LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :
UN ACCÉLÉRATEUR DE CROISSANCE POUR LES START-UP**
ILLUSTRATION AVEC 8 START-UP INVITÉES PAR L'INPI SUR SON STAND
À L'OCCASION DU SALON VIVA TECHNOLOGY

Clé pour les levées de fonds, différenciation technologique accrue, construction et valorisation de l'image de marque, facilitation du développement à l'international, augmentation du pouvoir de négociation, création de ressources financières complémentaires : bien gérée, la propriété intellectuelle peut être stratégique, voire vitale, pour les start-up.

A l'occasion du salon Viva Technology, qui se tiendra du 15 au 17 juin, au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, l'INPI accueille sur son stand 8 start-up françaises aux technologies innovantes. Elles viendront présenter leurs innovations mais aussi témoigner, au travers d'ateliers, du rôle clé de la propriété intellectuelle dans leur stratégie et dans leur développement.

« La propriété intellectuelle peut paraître complexe ; elle est surtout stratégique, vitale dans certains cas. Est-il raisonnable d'initier un business innovant sans prendre en compte la sécurisation de son activité ? Les start-up sont rarement très outillées pour gérer cette question. Pour autant, la protection des actifs immatériels dès le démarrage de leur activité est nécessaire pour sécuriser la croissance des start-up innovantes. La demande de brevet doit être faite avant de révéler l'invention à la presse ou au public par exemple. L'INPI, Maison des innovateurs, accompagne les start-up sur ces sujets tout au long de leur développement. »

Romain Soubeyran, Directeur général de l'INPI.

Les start-up qui témoigneront sur le stand de l'INPI



10-VINS

10-Vins est une start-up nantaise, née en 2012 de la passion commune des fondateurs pour le vin. Ils commercialisent la « D-Vine », parfois surnommée la « Nespresso du vin » : en moins d'une minute, ce sommelier connecté sert un verre de vin dans les conditions optimales de dégustation, en l'aérant et le mettant à température comme le ferait un sommelier au restaurant. Autre avantage : plus besoin d'ouvrir plusieurs bouteilles lorsque tous les convives ne sont pas d'accord ; chaque verre est issu d'un flacon de vin de 10cl – sélection assurée par leur œnologue-conseil. Plus de 800 particuliers et professionnels sont déjà équipés de D-Vine, un projet auquel participent une trentaine d'industriels français.

10-vins.com/fr/



ASOBO STUDIO

Créé en 2002 à Bordeaux, Asobo Studio est un développeur de jeux sur consoles et PC. En 2017, la start-up a créé HoloForge Interactive, une branche dédiée aux grandes entreprises, qui utilise des solutions holographiques pour répondre à leurs problématiques spécifiques (formation et maintenance notamment). Asobo Studio est une référence mondiale en termes de réalité mixte, avec, parmi ses clients, de grands groupes internationaux.

asobostudio.com/fr/ - holoforge.io/fr



DAMAE MEDICAL

Fondée en 2014, Damae Médical conçoit et commercialise un dispositif médical d'imagerie issu d'une technologie transférée du CNRS, qui permet au dermatologue, au sein même de son cabinet, d'acquérir les images d'une anomalie cutanée en profondeur, par simple contact avec la surface de la peau du patient. Ce dispositif permet de détecter de façon précoce et efficace les cancers de la peau, de manière non invasive pour le patient.

damaemedical.fr/w/?lang=fr



MOBILEAD

Pionnier en France des systèmes d'identification par lecture optique (QR Code, QR+) et radiofréquence (NFC), Mobilead fournit des solutions logicielles appliquées au marketing et aux technologies mobiles. Un exemple d'application : fTag, qui permet aux consommateurs allergiques à certains produits de disposer, grâce à un simple mobile, d'une information « sur mesure » sur les produits qu'il peut consommer ou non.

mobilead.eu/fr/



MY SERIOUS GAME

Leader français de la conception de formations digitales sur mesure basé à Tours, My Serious Game propose des expériences interactives et inédites, dans des univers immersifs et sur-mesure, grâce notamment à ALO, une box collaborative pouvant être utilisée simultanément par jusqu'à 100 000 apprenants.

myseriousgame.com/



PARTNERING ROBOTICS

Le pari de Partnering Robotics ? Proposer une robotique unique, dont le but est de faire « du bien à l'Homme, à la planète et à la société. » Illustration avec Diya One, robot autonome, mobile, interactif, apprenant et 100 % made in France : doté d'une intelligence artificielle neuro-inspirée, il navigue en toute fluidité dans un environnement dynamique (aéroport, entreprise...) pour mesurer un certain nombre de paramètres environnementaux (taux de CO₂, de particules fines...), puis mène des actions concrètes de remédiation, notamment en filtrant polluants, bactéries, virus et allergènes. Lié à une plateforme ouverte, modulaire et évolutive, Diya One permet d'imaginer une infinité de services.

partnering-robotics.com/fr/



SERICYNE

En posant des vers à soie sur des moules, de façon à ce que les vers tissent directement la soie en forme d'objets, Sericyne a conçu une vraie innovation de rupture dans le secteur de la soie. Cette start-up lancée en 2015, qui emploie aujourd'hui 10 personnes dans ses ateliers de Paris et des Cévennes, a très vite séduit de grandes marques de luxe : la soie Sericyne, solide et raffinée, a une fibre lumineuse et scintillante et se métamorphose en produit au gré de l'inspiration des stylistes, designers et décorateurs.

sericyne.fr/



Z3DLAB

Créé en 2014, Z3D Lab développe un nouveau matériau destiné à la fabrication 3D métallique : une poudre issue de la fusion entre titane et céramique, susceptible d'être utilisée dans de nombreuses industries. Ce matériau peut notamment être employé dans la fabrication d'implants dentaires, un marché annuel d'environ 10 milliards de dollars ; les premiers tests in vivo sont actuellement en cours. Un partenariat vient d'être noué avec une entreprise de l'industrie aéronautique, intéressée par les caractéristiques thermiques et mécaniques de ce nouveau matériau.

z3dlab.com/

Programme des interventions des start-up sur l'espace « agora » du stand INPI (stand D30) à Viva Technology

Jeudi 15 juin

11h-11h30 : réussir la collaboration start-up/grand groupe - un exemple dans le domaine des technologies holographiques, avec le témoignage d'Antoine Bezborodko, producer HoloForge/Asobo Studio et Michel Rousseau, UX/UI evangelist Microsoft

12h-12h30 : industrie du futur - sécurité et protection des échanges de données numériques : levier de croissance de l'impression 3D, avec le témoignage de Jean-Jacques Fouchet, CP Business Development, co-founder Z3D Lab

15-15h30 : concession de licences, un business model dans l'IOT ? avec le témoignage de Laurent Tonnelier, CEO Mobilead

16h-16h30 : les robots, concentrés de propriété intellectuelle, avec le témoignage de Ramesh Caussy, founder Partnering Robotics

Vendredi 16 juin

11h-11h30 : la propriété intellectuelle c'est fashion ! Réflexions sur les nouveaux matériaux et l'impression 4D, avec le témoignage de Constance Madaule, co-founder Sericyne

12h-12h30 : la WineTech s'exporte, une stratégie propriété intellectuelle gagnante, avec le témoignage de Luis Da Silva, co-founder 10-Vins

15h-15h30 : lever des fonds dans la MedTech – la propriété intellectuelle, une des clés du succès, avec le témoignage de David Siret, CTO, co-founder Damae Medical

16h-16h30 : devenez un gamer de la propriété intellectuelle, avec le témoignage de Frédéric Kuntzmann, CEO MySeriousGame



À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 7 millions de données ouvertes, libres et réutilisables.

Contact presse : Anne-Sophie Prusak | aprusak@inpi.fr | 01 56 65 85 80 | 06 60 69 54 17



inpi.fr



INPI France



@INPIFrance



INPI France



presse@inpi.fr

DATA INPI : DES DONNÉES STRATEGIQUES, SOURCE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE, A LA DISPOSITION DE TOUS

ILLUSTRATION AVEC 6 ENTREPRISES INNOVANTES QUI ONT CRÉÉ DES NOUVEAUX SERVICES OU AMÉLIORÉ LEUR ACTIVITÉ GRACE A LA DATA INPI - A DECOUVRIR SUR LE SALON VIVA TECHNOLOGY LES 15 ET 16 JUIN, PORTE DE VERSAILLES

Une mine d'informations

Dépositaire de toutes les données françaises sur les brevets, les marques, les dessins & modèles et les comptes annuels des entreprises, **l'INPI qualifie, archive et diffuse des millions de données.**

Ouvertes, libres, réutilisables par tous, ces données sont une mine d'informations qui **permettent à tous** les réutilisateurs qui le souhaitent (start-up, PME, grandes entreprises, chercheurs, particuliers, médias, ou services publics) **d'améliorer leur activité ou d'imaginer de nouveaux services et d'ouvrir de nouveaux marchés.**

Environnement concurrentiel, veille technologique, étude marketing, recherche de partenaires, lutte contre les contrefacteurs,... autant de sujets que peuvent servir les données INPI, un des organismes publics pionniers de la mise à disposition de data BtoB.

Quelques exemples de réutilisation

- ✓ Enrichissement par les données INPI d'une plateforme de marketing et ventes prédictives BtoB, qui permet d'identifier avec précision et complétude les prospects ou marchés cibles (**C-Radar**)
- ✓ Création d'un moteur d'analyses de données permettant la recherche de brevets similaires sur un grand jeu de données (**eXenSa**)
- ✓ Enrichissement d'un outil interne de création de noms de produits, services et sociétés ; lancement de la première plateforme collaborative de création de noms (**Timbuktoo**)
- ✓ Lancement d'une application destinée aux consommateurs en ligne, permettant de garder une trace des repérages produits quel que soit le site marchand, de partager ses intentions d'achat avec des proches et de détecter les sites marchands repérés par les internautes comme appliquant des prix différenciés (**Internet Memory Research**)
- ✓ Enrichissement par les données INPI d'une solution logicielle fondée sur des technologies d'intelligence artificielle et permettant d'avoir une connaissance fine de la vie des entreprises et d'optimiser le cycle de prospection (**Sparklane**)
- ✓ Création d'une plateforme de recherche, d'analyse et de veille de brevets, intégrant des fonctionnalités spécifiques à l'information brevet et des fonctionnalités collaboratives de partage et d'enrichissement de l'information (**Matheo Software**)
- ✓ Création d'un Atlas des Brevets, outil de référence de l'activité de recherche et d'innovation en France, proposant des indicateurs géo-localisés et des cartes interactives (**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**)

Les 6 start-up ayant conçu les produits et services ci-dessus seront présentes sur le stand de l'INPI (D30) à l'occasion du Salon Viva Technology, pour partager leur expérience de l'utilisation des data INPI. Des ateliers et une démonstration de l'Atlas des Brevets sont prévus. **L'équipe « Data » de l'INPI sera également présente**, pour répondre à toutes les questions liées à l'exploitation de ces données.

Chiffres clés

- ✓ **95% des données sont réutilisées pour des usages stratégiques et marketing*** : études statistiques, panoramas, recherche scientifique et technique, croisement de données, constitution d' « entrepôts » de données, veille concurrentielle, prospection etc.
- ✓ 2/3 des licenciés exploitent les données **à un rythme hebdomadaire**
- ✓ Titres de propriété industrielle en France :
 - 6 bases de données, relatives aux brevets, brevets du 19^e siècle, marques, dessins & modèles, jurisprudence et indications géographiques
 - environ 4,5 millions de données disponibles
 - **183 licences délivrées** depuis 2014, dont 78 pour les données « marques » et 60 pour les données « brevets »
- ✓ Données du Registre National du Commerce et des Sociétés :
 - Comptes annuels : environ 1,2 millions de comptes annuels déposés par an. **250 licences délivrées en 2017**
 - Immatriculations, modifications et radiations des sociétés (données disponibles depuis le 5 mai 2017) : environ 1,4 millions d'inscriptions par an.

*enquête menée par l'INPI en 2015 puis 2017 sur 30% des réutilisateurs.

En pratique

Les données sont ouvertes et gratuites sous réserve d'envoyer à l'INPI une licence complétée et signée (disponible sur inpi.fr, rubrique « services et prestations » « open data »).

Programme des interventions sur l'espace « data INPI », stand D30, à Viva Technology

Jeudi 15 juin

9h30-10h : Matheo Software
10h30-11h : Timbuktoo
11h30-12h : C-Radar
14h30-15h : Découvrez l'atlas des brevets
15h30-16h : Internet Memory Research
17h30-18h : eXenSa

Vendredi 16 juin

9h30-10h : ce qu'il faut retenir de l'étude INPI
"Propriété intellectuelle et transformation numérique de l'économie"
10h30-11h : Sparklane
11h30-12h : Internet Memory Research
14h30-15h : eXenSa
15h30-16h : C-Radar



À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon.

Contact presse : Anne-Sophie Prusak | aprusak@inpi.fr | 01 56 65 85 80 | 06 60 69 54 17

L'INPI VOUS INVITE EN AVANT-PREMIERE A LA PRESENTATION DE
L'ANALYSE CARTOGRAPHIQUE DES INVENTIONS BREVETEES
AVEC LE TMOIGNAGE DE LAURENT TONNELIER, CEO DE MOBILEAD,
START-UP FRANÇAISE DE L'INTERNET DES OBJETS

Jeudi 15 juin, de 12h à 12h30

**dans la salle de presse du salon Viva Technology
au parc des expositions de la porte de Versailles**

> Pour confirmer votre présence : presse@inpi.fr<

A l'issue de 2 ans de travaux et de tests réalisés avec une trentaine d'entreprises, l'INPI propose désormais aux start-up et PME innovantes l'analyse cartographique des inventions brevetées, un outil très puissant qui permet aux entreprises de mieux connaître les tendances R&D et la stratégie d'innovation des entreprises du marché.

Cette cartographie des brevets est la carte d'état-major du décideur. Elle rend son environnement concurrentiel transparent, en positionnant tous les acteurs de son marché et en visualisant les opportunités de développement des innovations de son entreprise, à l'échelle nationale ou internationale, via une carte dynamique, couplée à l'analyse d'un expert en propriété industrielle.

Ce service personnalisé permet de répondre à de nombreuses questions :

- ✓ Qui sont mes concurrents dans ce domaine technologique ?
- ✓ Quelles inventions sont-ils en train de développer ?
- ✓ Quelles sont les tendances R&D dans un secteur ?
- ✓ Où puis-je trouver la solution technologique dont j'ai besoin ?
- ✓ Mon idée est-elle nouvelle ?
- ✓ Que fait la recherche publique dans mon domaine, dans le pays, dans le monde ?
- ✓ Avec qui devrais-je collaborer ?
- ✓ Qui est susceptible d'être intéressé par mon innovation ?

Déroulé de la présentation

- ✓ Présentation de l'analyse cartographique par Frédéric Caillaud, Directeur de l'innovation de l'INPI
- ✓ Témoignage de Laurent Tonnelier, CEO de Mobilead, start-up française de l'Internet des Objets, pionnière des systèmes d'identification par lecture optique (QR Code, QR+) et radiofréquence (NFC), et qui a expérimenté ce nouveau service en avant-première
- ✓ Questions/réponses



À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 7 millions de données ouvertes, libres et réutilisables.

Contact presse : Anne-Sophie Prusak | aprusak@inpi.fr | 01 56 65 85 80 | 06 60 69 54 17